



PLAN D'ACTION REGIONAL DE LA FILIERE ALIMENTAIRE

PICARDIE

ALIMENTAIRE
PRODUISONS
L'AVENIR
LE CONTRAT DE FILIÈRE

PREFACE

En France, l'agroalimentaire constitue le premier secteur industriel du pays, aussi bien en termes de chiffres d'affaires que d'emplois. Les 9 500 établissements industriels de la filière réalisent un chiffre d'affaires de 150 milliards d'euros et emploient près de 370 000 personnes.

Dans ce cadre et dans la continuité des assises régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire lancées le 25 septembre 2012, l'Etat, l'association des régions de France, les représentants des entreprises et des salariés de l'agroalimentaire ont signé le 19 juin 2013 le contrat de la filière alimentaire qui associe les professionnels de l'amont agricole jusqu'à la distribution. Ce contrat national traduit des engagements mutuels et concrets autour de 7 grands thèmes : l'emploi, le financement, l'innovation, le « défi vert », l'export, la qualité et la promotion du modèle alimentaire français et les relations au sein de la filière. Il est composé de 35 actions prioritaires et doit permettre de dynamiser et de moderniser les petites et moyennes entreprises du secteur.

En Picardie, la filière alimentaire joue un rôle stratégique dans l'économie régionale. Ce sont un peu plus de 12 500 salariés qui sont employés par 224 établissements agroalimentaires. L'industrie des fruits et légumes et l'industrie laitière sont les deux principaux employeurs d'un secteur diversifié constitué en grande majorité par des PME.

Aux côtés des industries agroalimentaires, les activités de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires emploient plus de 4 300 personnes dans des établissements d'une dizaine de salariés en moyenne et la région compte également 2 910 entreprises artisanales et auto-entrepreneurs dans le secteur de l'alimentation.

La proximité de grands bassins de consommation et la présence d'infrastructures importantes constituent des atouts pour la création et le développement d'entreprises, créatrices d'emplois et valorisant une production agricole régionale diversifiée et de qualité.

Déclinaison régionale du contrat national précité, le plan d'action régional de la filière alimentaire de Picardie a été élaboré à la suite d'une large concertation. Il résulte de travaux menés au sein d'un Comité Régional de la Filière Alimentaire co-présidé par l'Etat et la Région. Il constitue une véritable feuille de route partagée pour consolider la filière et préparer son avenir.

Conclu pour la période 2014-2020, le plan comporte 16 actions qui correspondent aux enjeux et spécificités de la filière alimentaire régionale.

Facteur de croissance, d'emplois et de localisation économique, la filière alimentaire constitue un atout majeur pour le redressement de la France et la Picardie y apporte sa contribution.

La Préfète de la région Picardie



Nicole KLEIN

Le Président du Conseil Régional



Claude GEWERC

EMPLOI - FORMATION

p. 3

FINANCEMENT - INNOVATION

p. 8

EXPORT - PROMOTION DES PRODUITS

p. 15

DEFI VERT

p. 19

GLOSSAIRE

p. 22

EMPLOI - FORMATION

ACTION N° 1

Valoriser les métiers de la filière alimentaire

ENJEUX ET OBJECTIFS

- 1- Communiquer sur les métiers de la filière
- 2- Démystifier le monde de l'entreprise et en particulier celui de l'agroalimentaire
- 3- Valoriser les potentiels de carrières
- 4- Mettre en adéquation offre-demande en termes d'emploi et de qualification

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- 1- Promouvoir les métiers par une présentation vidéo didactique et en situation
- 2- Communiquer sur les sites internet « Planète métiers Picardie » et « alimetiers.com »
- 3- Organiser des journées portes ouvertes dans les entreprises agroalimentaires et les CFA Métiers de bouche
- 4- Inviter des professionnels qui témoignent de leur métier et de leur vie au travail auprès d'un public de jeunes ou de demandeurs d'emploi
- 5- Réfléchir sur la mise en place d'ambassadeurs métier
- 6- Rédiger des communiqués de presse professionnels
- 7- Etre présents sur les forums des métiers/forums des étudiants
- 8- Informer les professeurs principaux, les conseillers d'orientation sur les métiers et les carrières de la filière alimentaire
- 9- Utiliser les nouveaux outils de communication pour valoriser les métiers (réseaux sociaux, applications spécifiques, tchats...)
- 10- Valoriser les métiers auprès des professionnels parents et étudiants avec l'élaboration d'un document « 10 bonnes raisons de travailler dans l'industrie agroalimentaire »
- 11- Renforcer l'information sur les formations dispensées dans l'enseignement agricole et sur la diversité des métiers auxquels il prépare (action développée dans le cadre du Projet stratégique pour l'enseignement agricole)
- 12- Valoriser les réussites professionnelles : concours MAAF, Meilleur Ouvrier de France, Olympiades des Métiers...

PILOTES

Région, Opcalim

PARTENAIRES

Draaf, Direccte, Rectorat, Réseau de prescripteurs, Agro-Sphères, MEF, missions locales, Pôle emploi, Organismes de formation, Etablissements d'enseignement agricole, Branches Professionnelles, Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat

MOYENS / OUTILS

- 1- Réalisation d'une vidéo
- 2- Sites internet « Planète métiers Picardie » et « alimetiers.com »
- 3- Documents d'informations sur les métiers, en particulier sur les postes en tension tels que agent de maintenance, logisticien ou conducteur de ligne
- 4- Jeu ludique (à créer) sur les métiers de l'industrie agroalimentaire
- 5- Participation à des événements tels que la Semaine de l'industrie, le Printemps de l'industrie, le Printemps de l'agriculture, le Forum de l'étudiant, ...

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de vues de la vidéo
Nombre de tchateurs
Nombre d'entreprises visitées et nombre de visiteurs
Nombre de conférences données

ETAT D'AVANCEMENT

En cours de finalisation : tchats, vidéos, ambassadeurs métiers
En cours de réflexion sur la mise en place d'interface entre les différents sites internet

Plan d'action régional de la filière alimentaire - Picardie

Réalisé : Printemps de l'industrie, Semaine de l'industrie, forum métiers et site internet spécialisé agroalimentaire.

CALENDRIER

Démarrage courant septembre pour les vidéos et tchats

Printemps de l'industrie : Avril – Mai

Semaine de l'industrie : Mars - Avril

Forum des métiers : Janvier et durant une partie de l'année

Toute l'année pour la consultation des sites internet et de leurs contenus

Mise en œuvre sur la durée du plan

EMPLOI - FORMATION

ACTION N° 2

Favoriser l'insertion des jeunes par le développement de l'alternance

ENJEUX ET OBJECTIFS

Face aux départs en retraite prévus dans les années à venir, la filière alimentaire doit anticiper le remplacement des futurs retraités et former une nouvelle génération de salariés.

Soutenir la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) : renforcer l'accueil et le tutorat des jeunes, le développement et la qualité de l'alternance, la transmission intergénérationnelle des savoirs de l'expérience et la prévention des risques.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Au niveau national, la filière s'est engagée à former et recruter 150 000 jeunes en alternance sur la période 2014-2017, en contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

En Picardie il conviendra de faire l'inventaire des départs à la retraite d'ici à 2017 en contactant par mail ou par courrier l'ensemble des entreprises régionales concernées.

Il est prévu également de se rapprocher de l'INSEE et de l'URSSAF afin de faire un inventaire des départs à la retraite à partir des codes APE puis de cibler en priorité les entreprises les plus concernées.

L'objectif est d'identifier les deux ou trois métiers les plus impactés afin d'expérimenter les modalités de développement de contrat par alternance de niveau IV et V.

Périmètre de l'action : entreprises agroalimentaires, artisanat (hors restauration)

PILOTES

Opcalim, Région

PARTENAIRES

Draaf, Direccte, Agro-Sphères, branches professionnelles, IFRIA Picardie, Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Chambres d'Agriculture

MOYENS / OUTILS

Questionnaire par mail

INDICATEURS DE SUIVI

Taux de réponse

Nombre d'entreprises concernées

ETAT D'AVANCEMENT

A mettre en place en septembre 2014

CALENDRIER

2014 - 2017

EMPLOI - FORMATION

ACTION N° 3

Améliorer l'employabilité des salariés pour maintenir la compétitivité des entreprises

ENJEUX ET OBJECTIFS

A partir de diagnostics partagés, il s'agit de définir les actions de formation pour accroître la qualification des salariés du secteur.

Selon les problématiques identifiées, les actions mises en œuvre seront prioritairement collectives. Toutefois, en raison du caractère stratégique de certaines problématiques, les réponses apportées pourront être individuelles.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les entreprises sont confrontées à des défis de différentes natures qui déterminent directement l'employabilité des salariés, qu'il s'agisse des mutations économiques ou des évolutions démographiques. Les entreprises doivent nécessairement disposer d'équipes performantes et dont les compétences doivent être réelles et renouvelées.

Le projet s'attachera à augmenter l'employabilité des salariés du secteur en soutenant les démarches qualifiantes ou prioritaires.

- Soutien aux démarches destinées au renforcement des savoirs de base comme le programme MSF (Maîtrise des Savoirs Fondamentaux)
- Faciliter la transmission des savoirs en privilégiant la formation par démultiplication et le tutorat : démarche TSF (Transfert des Savoirs et des Savoir-Faire)
- Apporter aux managers intermédiaires des connaissances managériales de base pour déployer le mieux possible sur le terrain les axes stratégiques définis
- Soutien aux démarches qualifiantes pour sécuriser les trajectoires professionnelles des salariés principalement les bas niveaux de qualification
- Toute démarche métiers jugée comme prioritaire si elle permet de maintenir les compétences des salariés dans les PME et les TPE
- Soutien au développement de la VAE en vue de la reconnaissance ou validation des compétences

Périmètre de l'action : entreprises agroalimentaires, artisanat (hors restauration)

PILOTE

Opcalim

PARTENAIRES

Etat (Directe, Draaf), Région, Entreprises, Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat

MOYENS / OUTILS

- Outils de branche et moyens financiers des partenaires
- Charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur de l'agroalimentaire

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de dossiers concernés

ETAT D'AVANCEMENT

Action en cours, à renforcer

CALENDRIER

Sur la durée du plan

EMPLOI - FORMATION

ACTION N° 4

Mettre en relation les candidats et les entreprises

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'agroalimentaire est un secteur d'activités pourvoyeur d'emplois. Une partie de ces métiers nécessitent des compétences particulières spécifiques à ce secteur.

Au travers de cette action, l'objectif est de pouvoir rapprocher les candidats et les entreprises pour permettre à ces dernières de trouver localement les ressources humaines dont elles ont besoin.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Rapprocher les candidats et les entreprises en :

- Collectant des CV de candidats à la recherche d'un poste ou d'une demande d'apprentissage dans une IAA de la région Picardie
- Diffusant les offres d'emplois et les offres d'apprentissage émises par les entreprises sur le site www.agrospheres.eu
- Créant éventuellement de nouveaux événements, type job dating
- Mettant en place des animations sur les ressources humaines

Périmètre de l'action : entreprises agroalimentaires

PILOTE

Agro-Sphères

PARTENAIRES

Entreprises
Cabinets de recrutement
Partenaires de l'emploi / formation
Apecita
Espace Cadre Entreprises
Pôle Emploi
Chambres départementales de métiers et de l'artisanat

MOYENS / OUTILS

Site internet d'Agro-Sphères

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de CV reçus
Nombre d'offres diffusées

ETAT D'AVANCEMENT

Existant
Actions nouvelles à créer et renforcer

CALENDRIER

Sur la durée du plan

FINANCEMENT - INNOVATION

ACTION N° 5

Mobiliser les outils financiers de structuration de la filière

ENJEUX ET OBJECTIFS

Comme au niveau national, le paysage de l'industrie agroalimentaire picarde se caractérise par un faible nombre d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et plutôt de nombreuses PME en croissance ou avec du potentiel de développement. Alors que c'est justement l'accroissement de la taille des entreprises alimentaires qui favorise la compétitivité, l'innovation et l'export, la croissance de ces entreprises nécessite d'être accompagnée par la mise en place d'outils financiers adaptés.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de mettre en place et/ou de mobiliser les outils financiers suivants :

- L'Etat et les Régions ont affirmé leur volonté de mobiliser des outils financiers pour le « pacte pour l'investissement productif » en faveur du secteur agroalimentaire. Un accord a été conclu pour que des crédits du FEADER soient affectés dans chaque région sur le soutien à la compétitivité des industries agroalimentaires. Le Programme de Développement Rural de Picardie (PDR 2014-2020) prévoit dans ce cadre une enveloppe FEADER de 5M€ pour soutenir les investissements de transformation et conditionnement de produits agricoles. Un cofinancement public (Etat, collectivités) à hauteur de 3M€ est nécessaire pour mobiliser ces crédits européens.

- Bpifrance accompagne les entreprises tout au long de leur développement, notamment les PME à potentiel de croissance et les ETI. Les entreprises agroalimentaires font l'objet d'une attention particulière en Picardie, Bpifrance affirmant sa volonté de mobiliser ses outils financiers aux côtés de ses partenaires (convention MAAF, FUI, PIA, financements et investissements).

Par ailleurs, une démarche nationale a été initiée pour la mise en place d'un fonds d'investissement sectoriel public-privé. Celui-ci pourrait contribuer à l'émergence d'ETI. Au niveau national, des fonds privés spécialisés dans l'agroalimentaire existent déjà (Crédit Agricole, Sofiprotéol, Unigrains, Arkea, Agroinvest) comme des fonds régionaux multisectoriels au niveau régional (Picardie Investissement, Bpifrance Picardie). Ceux-ci doivent être mobilisés dès que possible.

De plus, des initiatives locales peuvent aussi être créées, mobilisées, développées pour faciliter le financement de projets de PME (Business angels, financements privés).

PILOTE

Agro-Sphères

PARTENAIRES

Région, Départements, Draaf, Direccte, Bpifrance, Picardie Investissement

MOYENS / OUTILS

- Bpifrance (subventions, avances, prêts et investissements)
- FEADER et cofinancements des collectivités et de l'Etat
- Fonds privés d'investissement

INDICATEURS DE SUIVI

Crédits européens, de l'Etat et des Collectivités engagés en faveur de l'agroalimentaire

ETAT D'AVANCEMENT

PDR en cours de validation, premiers engagements fin 2014 / début 2015

CALENDRIER

Sur la durée du plan

FINANCEMENT - INNOVATION

ACTION N° 6

Informer sur les dispositifs de financement

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire ont fait état de la complexité du dispositif d'aides aux entreprises et de leur méconnaissance fréquente par les bénéficiaires potentiels. Dans les PME notamment, le chef d'entreprise ne dispose pas du temps suffisant et n'a pas de ressources humaines dédiées pour réaliser cette ingénierie financière.

Cette action vise à rendre l'information sur les dispositifs de financements publics plus lisible et plus accessible aux chefs d'entreprises.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action peut se décliner en :

- organisant des réunions d'information auprès des entreprises sur les dispositifs spécifiques agroalimentaires et sur les dispositifs généraux
- relayant les appels à projets régionaux et nationaux (plans de la nouvelle France industrielle, Fonds Avenir Bio, aides de FranceAgriMer, ...)
- diffusant les guides recensant les dispositifs d'aide

Agro-Sphères peut, d'une part, servir de point relais, de collecte et de diffusion des informations sur tous ces dispositifs de financement, et d'autre part, orienter ensuite vers les bons interlocuteurs.

PILOTE

Agro-Sphères

PARTENAIRES

Collectivités : Région, Départements, Communes
Aisne Développement
Etat et opérateurs de l'Etat
Bpifrance
Chambres de commerce et d'industrie
Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat
Chambres d'agriculture
Pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources (IAR)

MOYENS / OUTILS

Réunions du type « 18h-20h » d'Agro-Sphères
Diffusion d'information par voie électronique

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de réunions organisées
Nombre de news envoyées

ETAT D'AVANCEMENT

Une réunion « Financement de haut de bilan » en mars 2014

CALENDRIER

Sur la durée du plan

FINANCEMENT - INNOVATION

ACTION N° 7

Accompagner les entreprises dans leurs projets d'investissement et de développement

ENJEUX ET OBJECTIFS

Comme toute entreprise, les entreprises agroalimentaires ont souvent des projets potentiels d'investissement à des stades différents de maturité. Faute de ressources humaines suffisantes pour mener à bien ces projets sur les plans technique, financier et administratif, les prises de décisions d'investissement sont parfois reportées, voire même abandonnées.

Cette action vise à apporter aux entreprises un soutien tout au long de leurs projets, qu'il s'agisse de recherche de nouveaux sites de production, d'agrandissement de bâtiment, de diversification de l'activité, d'augmentation de capacité de production...

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit par cette action d'être facilitateur pour l'entreprise, c'est-à-dire :

- identifier les besoins des entreprises et les éventuels points de blocage pour proposer des solutions adaptées (immobilières, foncières, techniques, financières)
- orienter et mettre en relation avec les interlocuteurs adaptés
- le cas échéant, aider au montage de dossiers de demande d'aide

Agro-Sphères et, pour le département de l'Aisne, Aisne Développement, seront les interlocuteurs privilégiés des entreprises agroalimentaires. Des échanges réguliers d'informations entre les différents intervenants auprès des entreprises permettront un suivi au plus près des projets.

Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat sera l'interlocuteur privilégié pour ce qui concerne les métiers de bouche.

PILOTE

Agro-Sphères

PARTENAIRES

Région, Départements, Aisne Développement
Draaf, Direccte, Bpifrance
Chambres de commerce et d'industrie
Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat
Chambres d'agriculture
Centres techniques

MOYENS / OUTILS

Réunions du type « 18h-20h » d'Agro-Sphères
Diffusion d'information par voie électronique

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de réunions organisées
Nombre de news envoyées

ETAT D'AVANCEMENT

Action en cours

CALENDRIER

Sur la durée du plan

FINANCEMENT - INNOVATION

ACTION N° 8 **Promouvoir l'innovation**

ENJEUX ET OBJECTIFS

Créer une émulation par la promotion de l'innovation afin de rendre plus visibles les entreprises innovantes au sein de la filière.

Les trophées de l'innovation (produits, procédés, durabilité...) permettraient de récompenser les entreprises les plus innovantes et celles en croissance pour les encourager à investir et se développer.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Communiquer sur les innovations développées en région, mettre en avant les initiatives originales
- Communiquer sur les appels à projets et concours d'innovation auprès des entreprises
- Réfléchir à la mise en place d'un prix de l'innovation alimentaire

PILOTES

Agro-Sphères, Draaf, Région

PARTENAIRES

Agence régionale de l'innovation Picardie (ARI)
Bpifrance
Pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources
Chambres de commerce et d'industrie
Chambres d'agriculture
Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat
Centres techniques

MOYENS / OUTILS

- Communiqués de presse
- Newsletter d'Agro-Sphères
- Manifestations, Journées Portes Ouvertes

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets ayant fait l'objet d'une communication

ETAT D'AVANCEMENT

Action à mettre en place

CALENDRIER

Sur la durée du plan

FINANCEMENT - INNOVATION

ACTION N° 9

Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'innovation

ENJEUX ET OBJECTIFS

Cette action vise à apporter aux entreprises un soutien tout au long de leurs projets d'innovation, afin de transformer une idée d'innovation en projet créateur de valeur pour l'entreprise.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit par cette action de :

- sensibiliser les dirigeants à l'innovation comme voie de développement des entreprises
- détecter les besoins et éventuellement les points de blocage et proposer des solutions adaptées
- aider au montage de partenariats entre entreprises, centres techniques, acteurs académiques de l'innovation et mettre en relation avec les bons interlocuteurs
- le cas échéant, aider au montage de dossiers de demande d'aide

PILOTE

Agence régionale de l'innovation Picardie (ARI)

PARTENAIRES

Bpifrance (aide au montage de partenariats - convention MAAF/Bpifrance)

Région

Etat (Direccte)

Pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources

Agro-Sphères

Centres techniques

Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat

MOYENS / OUTILS

Moyens financiers :

- Bpifrance (convention MAAF/Bpifrance)
- Région
- Fonds Unique d'Investissement (FUI)
- Crédit d'Impôt Recherche / Crédit Impôt Innovation
- FEDER
- Action DINAMIC
- Plan industriel « Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable »

Moyens techniques :

- Improve
- ACTIA
- Pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources
- CVG, CTCPA, UPJV, LaSalle Beauvais...

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets accompagnés

ETAT D'AVANCEMENT

Action en cours

CALENDRIER

Sur la durée du plan

FINANCEMENT - INNOVATION

ACTION N° 10

Accompagner la modernisation des entreprises alimentaires

ENJEUX ET OBJECTIFS

La mécanisation-robotisation et l'utilisation du numérique (capteurs essentiellement) sont un levier important pour renforcer la compétitivité des entreprises alimentaires.

L'action consiste à intégrer la modernisation dans l'entreprise par un accompagnement personnalisé. Il s'agit dans un premier temps d'informer sur la robotisation, le plan numérique, l'amélioration des conditions de travail et, le cas échéant, de proposer les dispositifs d'accompagnement adéquats.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Diffuser le programme « Robot Start PME », porté par le CETIM et financé par l'Etat
- Faire connaître l'outil « GAM PME » (outil d'aide à la décision en matière de câblage des appareils de mesure)
- Proposer l'action de l'ARACT sur l'amélioration de la compétitivité et la qualité de vie au travail dans les IAA
- Soutenir la formation des salariés lors des investissements, notamment grâce à la « charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur de l'agroalimentaire » (pilotee par OPCALIM avec un financement de l'Etat)
- Sensibiliser les entreprises sur les outils d'amélioration de la performance par une meilleure organisation industrielle

Périmètre de l'action : entreprises agroalimentaires, artisanat

PILOTE

Directe

PARTENAIRES

Agro-Sphères
Région
Centres techniques
ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail)
Chambres de commerce et d'industrie
Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat
Bpifrance

MOYENS / OUTILS

- Programme « ROBOT Start PME »
- Visites de centres techniques (notamment le CETIM)
- Action DINAMIC (action collective portée par les CCI)
- Financements du PIA sur le numérique, la robotique

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de réunions de sensibilisation organisées
- Nombre d'entreprises agroalimentaires impliquées dans les dispositifs précités

ETAT D'AVANCEMENT

Tous les dispositifs sont opérationnels

CALENDRIER

2014 - 2015

FINANCEMENT - INNOVATION

ACTION N° 11

Développer les synergies entre entreprises, et conforter les relations au sein de la filière

ENJEUX ET OBJECTIFS

Pour améliorer la compétitivité de la filière localement, les synergies et les démarches de partenariat à tous niveaux doivent être encouragées, de l'amont à l'aval de la filière avec l'ensemble des acteurs : agriculteurs, artisans, entreprises, centres techniques, distributeurs....

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- L'animation de la filière est l'un des axes de travail d'Agro-Sphères, qui a développé des outils dans le but d'initier des partenariats :

- l'organisation de rencontres entre dirigeants d'entreprises et acteurs de la filière, afin de se connaître, d'initier des partenariats et échanger sur des sujets : visites d'entreprises, « 18h-20 h », rencontres métiers, colloques...
- la mise en place et l'animation de clubs « métiers » (à l'image du club « Qualité ») rassemblant les salariés ayant une fonction identique pour un échange d'expériences

- L'organisation de la Convention d'affaires « Terroirs de Picardie » par la Chambre régionale d'Agriculture, qui vise à développer les ventes des produits régionaux

Par ailleurs, au niveau national, dans le but d'améliorer durablement les relations entre tous les maillons de la filière alimentaire, en particulier vis-à-vis de l'aval, une charte volontaire de bonnes pratiques va être élaborée. Une fois rédigée, Agro-Sphères pourra en assurer la diffusion auprès des entreprises agroalimentaires, ainsi que la promotion du Label « Relations fournisseur responsables ».

PILOTE

Agro-Sphères

PARTENAIRES

Draaf, Direccte, Région, FCD, CGAD, FRSEA

Chambre régionale d'agriculture, Comité de promotion « Terroirs de Picardie », Collectivités, Médiateur inter-entreprises, Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat ...

MOYENS / OUTILS

- « Jeudi re-créatifs », rencontres Métiers, et « 18h-20h » d'Agro-Sphères
- Newsletter d'Agro-Sphères
- Site internet de la DRAAF Picardie
- Convention d'affaires « Terroirs de Picardie »
- Médiateur inter-entreprises
- Dispositif Charte Qualité porté par le réseau des CMA

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de manifestations organisées
- Nombre de participants
- Nombre d'exposants à la Convention d'affaires « Terroirs de Picardie »
- Approche qualitative : exemples de démarches pertinentes et originales initiées

ETAT D'AVANCEMENT

Action en cours

CALENDRIER

Sur la durée du plan

EXPORT - PROMOTION DES PRODUITS

ACTION N° 12

Accompagner les entreprises dans leur structuration à l'export

ENJEUX ET OBJECTIFS

Pour les entreprises alimentaires, l'export est un relais de croissance essentiel. Le soutien à l'export implique une ambition partagée en matière de promotion, mais aussi le développement d'actions collectives et individuelles sur des marchés ciblés. Il convient donc de :

- Conforter et développer les potentiels régionaux à l'exportation en s'assurant d'une organisation efficiente des acteurs, des dispositifs et des initiatives
- Stimuler les stratégies d'exportation des entreprises, identifier et lever les principaux obstacles et améliorer l'efficacité de la promotion des produits à l'international

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de favoriser la croissance des entreprises en encourageant l'organisation collective à l'export et en facilitant les démarches individuelles des IAA. Ces actions sont définies dans le **PRIE** (Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises), dont l'objet est notamment de mettre en place ou de conforter les outils suivants :

- **Document unique permettant aux partenaires de présenter l'ensemble du dispositif de soutien picard.** Ce document pourra s'appuyer sur les expériences d'entreprises ayant déjà mené une démarche à l'export.

o Soutien pour la participation à des salons et à des missions de prospection, à l'embauche du premier cadre export, aux recrutements de VIE, à la réalisation d'études de marché...

o Soutien aux projets internationaux de Recherche, Développement et Innovation (RDI) et aux colloques scientifiques européens/ internationaux, recherche post-doctorale, allocation de formation supérieure par la recherche, allocation de co-tutelle de thèse etc...), accueil des chercheurs étrangers de haut niveau

o Soutien à la mobilité internationale des étudiants

- **Portail de l'international** présentant les partenaires, les informations marchés, réseau social, cartographie, attractivité du territoire...

- **Sur la thématique RH, formation, apprentissage (cf actions 1 et 3)**

- o Valoriser les outils d'information sur l'apprentissage
- o Susciter l'intérêt de la formation des jeunes aux métiers de l'agroalimentaire et aux carrières à l'export
- o Inciter à la mutualisation de VIE pour des groupes de 2 à 3 entreprises non concurrentes

Pour la filière agroalimentaire, deux actions spécifiques sont identifiées :

- **Simplification du système public d'accompagnement à l'export** : mettre en évidence les synergies et complémentarité des organismes

- **Mutualisation des ressources pour la conquête des marchés internationaux**, sous réserve d'accords possibles sur des objectifs communs (cohérence produits, cible marché, zone de prospection, marché cible, objectifs stratégiques, moyens ...). Il convient donc d'identifier des sous filières ou groupes d'entreprises agroalimentaires susceptibles d'effectuer des démarches conjointes. Il peut s'agir de rencontres d'acheteurs, de visites ou de participation à des salons à l'étranger, mais également de formations ou de recrutements en commun.

PILOTE

Région

Plan d'action régional de la filière alimentaire - Picardie

PARTENAIRES

CCI International, Ubifrance, Coface, Bpifrance, Draaf, Direccte, Opcalim, Chambre Régionale d'Agriculture, Agro-Sphères, FRCA, Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat

MOYENS / OUTILS

Le PRIE Picardie constitue un cadre stratégique et d'actions partagé par tous les partenaires de l'export en région. Il définit les moyens d'accompagnement des entreprises à leur structuration à l'export (formations internes ou collectives, aide à l'embauche de VIE, rencontres groupées sur des salons, création de cellules dédiées à l'export dans les TPE-PME, embauches de commerciaux parlant des langues étrangères, méthodes de communication pour aborder les marchés étrangers ...).

Il s'appuie sur les moyens humains et les possibilités de financements des partenaires précités.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de VIE

Nombre d'entreprises participantes à des salons ou actions à l'export

ETAT D'AVANCEMENT

Présentation officielle du PRIE Picardie le 19 juin 2014

CALENDRIER

Sur la durée du plan

EXPORT - PROMOTION DES PRODUITS

ACTION N° 13

Améliorer l'information sur les formalités à l'export

ENJEUX ET OBJECTIFS

Stimuler les stratégies d'exportation des entreprises, identifier et lever les principaux freins à l'exportation vers les pays tiers (barrières sanitaires, démarches administratives, normalisation).

Faciliter les démarches des entreprises dans leurs développement à l'export.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Préparer un document simple citant l'ensemble des organismes et leurs principaux domaines de compétence en matière de formalités à l'export et en assurer la diffusion

PILOTE

Ubifrance

PARTENAIRES

Région, CCI International, Ubifrance, Coface, Bpifrance, Douanes, Ania, Direccte, Draaf, Ddpp(s)

INDICATEURS DE SUIVI

Diffusion et actualisation du document

ETAT D'AVANCEMENT

Action non commencée

CALENDRIER

Elaboration du document avant le 31 décembre 2014 puis actualisation durant toute la durée de mise en œuvre du plan.

EXPORT - PROMOTION DES PRODUITS

ACTION N° 14

Développer l'image des produits alimentaires picards

ENJEUX ET OBJECTIFS

Promouvoir le capital agroalimentaire de la région, la qualité et l'origine des produits, la traçabilité de la transformation agroalimentaire

Promouvoir l'image d'une offre alimentaire picarde de qualité et améliorer la visibilité de l'identité des produits picards

Promouvoir le patrimoine gastronomique picard et les spécialités locales à l'international

Améliorer la visibilité des produits alimentaires « Made in Picardie » auprès des clients, des distributeurs locaux et des visiteurs du territoire régional

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Communiquer collectivement sur la marque régionale « Terroirs de Picardie », les terroirs, les produits et les spécialités régionales afin de développer l'attractivité du territoire
- Donner plus de visibilité aux entreprises agroalimentaires de la région par des communiqués de presse
- Véhiculer une image de qualité des productions du territoire picard (agriculture – agroalimentaire) :
 - différenciation des savoirs-faire des entreprises et des produits en lien avec les attentes des consommateurs (en terme qualitatifs, organoleptiques, packaging...)
 - démarche de progrès et d'amélioration continue des produits
 - mettre en avant le lien au territoire par les matières premières, le savoir-faire en matière de production et de transformation, les spécialités alimentaires et les spécificités locales en liaison avec le patrimoine touristique picard

PILOTE

Région

PARTENAIRES

Chambre Régionale d'Agriculture, Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Comité de promotion « Terroirs de Picardie », CRT, Agro-Sphères, Direccte, Draaf, CCI International, Ubifrance, Coface, FRCA, FCD, CGAD, FRSEA...

MOYENS / OUTILS

- Magazines régionaux (« Agir en Picardie », « Esprit de Picardie », « Réussir en agroalimentaire »)
- Convention d'affaires « Terroirs de Picardie »
- Portail internet des Chambres d'agriculture
- Communiqués de presse
- Présence des produits picards dans les principaux salons en France et à l'étranger (Salon de l'agriculture, Sial, Sirha, Snack&show, CFIA, Anuga...)

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de produits labellisés « Terroirs de Picardie »
- Nombre d'exposants et de visiteurs à la convention d'affaires
- Nombre de magazines distribués

ETAT D'AVANCEMENT

Action en cours

CALENDRIER

Sortie du magazine « Réussir en agroalimentaire » au dernier trimestre 2014 à l'occasion du SIAL

ACTION N° 15

Usine sobre - Démarche RSE - Efficacité énergétique

ENJEUX ET OBJECTIFS

Relever le défi de la compétitivité en conciliant les dimensions économique, écologique et sociétale, tout en préservant les qualités intrinsèques des produits (sanitaires, sensorielles, nutritionnelles, fonctionnelles).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Informer et accompagner les entreprises aux différents stades de la démarche « Usine sobre », du pré-diagnostic aux investissements, dans les procédés de production. Selon cette démarche, en intégrant les exigences environnementales, les économies sur les coûts de production portent sur :

- la réduction à la source des consommations d'eau, d'énergie, de matières premières et d'emballages, en gérant notamment la variabilité des matières premières
- le meilleur recyclage de ces intrants
- la valorisation des coproduits in situ ou pour d'autres utilisations
- la gestion des déchets, des effluents, des graisses et des boues
- la limitation de tous les transferts de polluants dans les milieux eau-sol-air

- Accompagner les entreprises dans la réalisation de diagnostics énergétiques

- Inciter les entreprises à mettre en place un « Système de management de l'énergie » (norme ISO 50001:2011)

- Encourager les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) visant à optimiser les flux au sein des entreprises et du territoire

- En matière de responsabilité sociétale, assurer la promotion du « guide d'utilisation de la norme ISO 26000:2010 pour le secteur de l'agroalimentaire » auprès des IAA régionales

PILOTE

Ademe

PARTENAIRES

Région, Agro-Sphères, CCI, Bpifrance, Etat (Direccte – Dreal), Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat, Agence régionale de l'innovation Picardie

MOYENS / OUTILS

- Valoriser les outils et dispositifs existants : guides, formations, actions collectives
- Appels à projets « Eco-innovation en Picardie »
- Plan industriel « Usine du futur »
- Prêt vert du PIA2

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de pré-diagnostic, de diagnostics, d'investissements réalisés

ETAT D'AVANCEMENT

Action à développer

CALENDRIER

Sur la durée du plan

ACTION N° 16

Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire a participé à la rédaction d'un Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour permettre un véritable progrès collectif, ce pacte définit un certain nombre de mesures et d'engagements pris par l'Etat, les représentants des producteurs agricoles, des marchés de gros, des industries agroalimentaires, de la grande distribution, de la restauration collective et de la restauration commerciale, des collectivités territoriales.

Localement, le réseau des acteurs est amené à réfléchir à de nouvelles formes d'actions permettant une lutte efficace concertée autour du gaspillage alimentaire sous l'angle, l'approche et le concept plus global d'« économie circulaire ».

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- La mise en réseau d'acteurs professionnels (réseau prévention déchets de l'Ademe, réseau Education à la santé de l'ARS et CESC du Rectorat , réseau des professionnels de la restauration scolaire des Conseils généraux et Conseil régional Picardie, réseaux des Chambres d'agriculture ...) autour de deux événements :

- une demi-journée de présentation des initiatives picardes en terme d'alimentation durable et de lutte contre le gaspillage alimentaire le 16 octobre 2014 (Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire)
- des ateliers collectifs sous la forme de « World café » sur une journée en novembre ou décembre 2014

- Une étude régionale, pilotée par la Draaf, de prospective et d'analyse des « espaces de concertation alimentaires et territoriales » (type Maisons de l'alimentation, conseils alimentaires) permettant d'intégrer la thématique à un premier groupe de travail du réseau en Alimentation durable. Cette étude sera réalisée par un binôme constitué de l'association « Echanges pour une Terre solidaire » (ETS-60) et de l'Institut Polytechnique LaSalle-Beauvais (stages associés de deux étudiants en Master Alimentation et territoires)

PILOTES

Ademe, Draaf, Région

PARTENAIRES

Réseau professionnel de prévention des déchets (collectivités territoriales), ARS, Rectorat et Directions académiques, Collectivités, Associations, Etablissements scolaires oeuvrant sur les territoires, Chambre régionale d'agriculture, Réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat, ...

MOYENS / OUTILS

Financements Etat (Plan Régional de l'Alimentation et crédits de l'Ademe)

INDICATEURS DE SUIVI

Suivi dans le cadre du CRALIM (Comité Régional de l'Alimentation)

ETAT D'AVANCEMENT

Elaboration et mise en place au 1^{er} semestre 2014 d'un module « Gaspillage alimentaire et valorisation des bio-déchets par le compostage autonome » intégré au dispositif de formation « Plaisir à la cantine »

Plan d'action régional de la filière alimentaire - Picardie

CALENDRIER

- Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire le 16 octobre 2014, déclinée en région
- Commencement de l'étude en juin 2014
- Ateliers fin novembre-début décembre 2014

GLOSSAIRE

ACTIA	Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AGRO-SPHERES	Association des entreprises agroalimentaires de Picardie
ANIA	Association nationale des industries alimentaires
ANUGA	Salon de l'agroalimentaire de Cologne
APECITA	Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire
ARACT	Association pour l'amélioration des conditions de travail
ARI	Agence régionale de l'innovation
ARS	Agence régionale de santé
BPI	Banque publique d'investissement (marque Bpifrance)
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CESC	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
CETIM	Centre technique des industries mécaniques
CFA	Centre de formation d'apprentis
CFIA	Carrefour des fournisseurs de l'industrie agroalimentaire (Rennes)
CGAD	Confédération générale de l'alimentation en détail
CMA	Chambre de métiers et de l'artisanat
COFACE	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur
CRT	Comité régional du tourisme
CTCPA	Centre technique de la conservation des produits agricoles
CVG	Centre de valorisation des glucides et produits naturels
DDPP	Direction départementale de la protection des populations
DINAMIC	Dispositif d'accompagnement destiné à renforcer la performance des PME
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
FCD	Fédération du commerce et de la distribution
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FRCA	Fédération régionale des coopératives agricoles
FRSEA	Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles
IAA	Industrie agroalimentaire
IAR (Pôle)	Pôle de compétitivité industries et agroressources
MAAF	Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
MEF	Maison de l'emploi et de la formation
OPCALIM	Organisme paritaire collecteur agréé des industries alimentaires, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail
PDR	Plan de développement rural
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PME	Petites et moyennes entreprises
PRIE	Plan régional d'internationalisation des entreprises
SIAL	Salon international de l'agroalimentaire (Paris)
SIRHA	Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (Lyon)
UPJV	Université de Picardie Jules Verne
VAE	Validation des acquis de l'expérience
VIE	Volontaire international en entreprise



Pour en savoir plus....

Consultez le site de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :
www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr

le portail de la région Picardie : *www.picardie.fr*

et le site d'Agro-Sphères, l'association des entreprises agroalimentaires : *www.agrospheres.eu*

Contacts :

DRAAF Picardie
Nadine CHEVASSUS - 03.22.33.55.13
Agnès CARON - 03.22.33.55.42
draaf-picardie@agriculture.gouv.fr

REGION Picardie
Nathalie HENDRYCKS
03.22.97.39.54
nhendrycks@cr-picardie.fr